

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 21 MARS 2025

L'ÎLE D'OLÉRON GÉNÉRALISE LE TRI HORS DOMICILE, UN PAS DE PLUS VERS UN « TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET »

Afin de se conformer à la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire), qui impose depuis le 1^{er} janvier 2025 la collecte séparée des emballages issus de la consommation nomade, l'île d'Oléron engage une nouvelle phase de tri dans l'espace public.

Lauréates de l'appel à projets « Tri Hors Foyer » de Citeo, les communes oléronaises participantes bénéficieront d'un soutien financier couvrant environ 45% du coût d'achat des équipements. Ainsi, **près de 140 corbeilles bi-flux** permettront bientôt aux habitants et touristes de **poursuivre leur geste de tri, en séparant les emballages recyclables des déchets résiduels.**

Celles-ci viendront remplacer un parc de poubelles de ville majoritairement obsolète. Un diagnostic précis mené l'an dernier par la Communauté de Communes (CdC), en collaboration étroite avec les communes, a permis d'**adapter le maillage en fonction des usages réels et de la saisonnalité.** Ainsi, dès le printemps 2025, les premières corbeilles seront installées aux ports de la Cotinière et de Saint-Denis-d'Oléron, avant un déploiement progressif entre 2025 et 2026 **sur les ports de plaisance, parcs, centres-bourgs et lieux touristiques de l'île.**

Ce dispositif viendra compléter l'initiative « Plages sans poubelle », qui encourage chacun à adopter un geste responsable en rapportant ses déchets lorsqu'il les a apportés dans un espace naturel. Ainsi, les nouvelles corbeilles de tri seront déployées dans les lieux **où la consommation nomade et la vente à emporter sont les plus importantes**, garantissant ainsi l'équilibre entre service public et responsabilité individuelle.

Un engagement collectif pour un tri efficace

Lors du lancement de ce déploiement, M. Huot, maire de Saint-Denis-d'Oléron, a partagé les enseignements de l'été 2024, période pendant laquelle sa commune a testé différents équipements : « *Les résultats obtenus sont prometteurs, avec une qualité de tri déjà au rendez-vous* ».

M. Parent, Président de la CdC, a salué cette mobilisation collective entre communes et CdC, rappelant que cette initiative répond à la politique « Oléron 2035 - Territoire Zéro Déchet », dont le leitmotiv est clair : « **Pouvoir trier partout et tout le temps** ». Mme Villautreix, Vice-Présidente chargée des déchets et du développement durable a souligné que, « *même si la salubrité publique est une compétence communale, la stratégie de la CdC est d'accompagner tous les acteurs du territoire pour améliorer la qualité et la quantité du tri, en l'étendant aux espaces publics et aux manifestations à l'avenir.* »

Enfin, M. Quintart, Directeur Régional Ouest de Citeo, a confirmé que « *la candidature déposée s'est démarquée par sa cohérence : portée à l'échelle de l'île, elle garantira des consignes de tri et des équipements uniformes, que l'on se trouve à Saint-Denis ou à Saint-Trojan. C'est aujourd'hui le tri réflexe pour tous et en tous lieux qui est visé, et que nous sommes fiers d'accompagner* ».

Sandrine CASAS

Responsable du service communication

Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel : **05 46 47 49 68**